

Communiqué de presse

Genève, le 2 octobre 2019

Publication du rapport de la Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève) :**Vers une prise en compte holistique et dynamique des besoins des enfants et des jeunes migrant·e·s à Genève****Analyse des besoins des requérant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s (RMNA)***Auteur·e·s : Sylvia Garcia Delahaye, Jérôme Mabillard, Nicole Peccoud, Luca Decroux et Valérie Frossard*

La Haute école de travail social de Genève, l'une des six écoles de la HES-SO Genève, publie ce jour les résultats d'une recherche réalisée sur mandat du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Ce mandat répond à une recommandation formulée par la Cour des comptes dans son [audit](#) de 2018, qui demandait la réalisation d'une analyse des besoins spécifiques des jeunes requérant·e·s mineur·e·s non accompagné·e·s (RMNA).

Les résultats de la recherche mettent en évidence la nécessité de répondre de manière holistique et coordonnée à toutes les dimensions identifiées, que cela concerne les besoins physiologiques de base, la santé physique et mentale, le sentiment d'appartenance, les besoins d'amour et d'affection, la possibilité d'apprendre et le sentiment d'être utile et de pouvoir contribuer à la société.

Réalisée entre janvier et mai 2019, cette recherche a permis de recueillir et croiser les points de vue des jeunes, des différent·e·s professionnel·le·s impliqué·e·s dans la prise en charge des RMNA ainsi que des membres de la société civile. Plus d'une centaine de personnes ont été rencontrées, dont environ 40 jeunes et enfants âgés de 12 à 20 ans.

Cette étude s'inscrit dans un contexte particulièrement sensible qui fait émerger différentes problématiques systémiques. L'équipe de recherche a essayé de donner une juste place aux points de vue déjà exprimés précédemment par de multiples professionnel·le·s, membres de la société civile mais aussi par les jeunes eux-mêmes, en les contextualisant par rapport aux configurations institutionnelles et aux enjeux théoriques.

Pour les jeunes, un moyen d'expression adapté a été mis en place, à travers un atelier photographique participatif. Il s'agit d'une démarche inédite qui permet de prendre en compte la parole des jeunes dans la définition des dispositifs qui les concernent, en accord avec l'article 12 de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), qui établit le droit de s'exprimer et d'être entendu dans toute procédure le concernant.

Les principaux besoins identifiés par les jeunes et partagés par les différents acteurs interrogés dans le cadre de cette enquête se déploient dans les domaines suivants :

1. La sécurité administrative

La sécurité administrative constitue le sujet le plus fréquemment mis en lien avec les besoins des jeunes. Le « permis », c'est-à-dire les conditions de séjour selon les dispositions fédérales, détermine effectivement l'ensemble des possibles à Genève et en Suisse. Dans cette incertitude sur leur situation administrative, leurs capacités sont entravées. L'accès au travail rémunéré, le droit à certains logements, ou encore le bénéfice de certaines formations, ouvertes à d'autres jeunes, leur sont fortement restreints.

2. Un soutien social et éducatif et des liens affectifs indépendamment de l'âge du jeune (jusqu'à 25 ans, conformément aux politiques de la jeunesse en Suisse)

Les RMNA doivent être considéré-e-s avant tout comme des enfants et des jeunes avec des besoins spécifiques et non comme des migrant-e-s. En raison de l'absence de leurs parents, une figure parentale de substitution permettrait notamment de les accompagner et de les sécuriser.

3. L'égalité des chances en matière d'éducation, de formation et d'emploi

Les différents acteurs plaident pour intégrer au maximum les RMNA au sein des structures scolaires ordinaires avec des dispositifs de soutien adaptés (école inclusive) au lieu du recours à des dispositifs spécifiques (ACCES II). En l'état, la situation est marquée par une absence de réelles opportunités de formation certifiante et d'insertion socioprofessionnelle pour ces jeunes, tendant à faire de l'école une « salle d'attente ». Les efforts entrepris demeurent insuffisants pour garantir une totale égalité des chances.

4. Un logement comme lieu de vie

Diverses solutions d'hébergement permettant un développement harmonieux doivent être proposées, telles que des lieux de vie collectifs à taille humaine, des familles d'accueil ou des logements individuels de transition. Si les jeunes partagent les constats globalement négatifs sur les conditions d'hébergement actuelles, ils ne veulent pas être réduits à un besoin matériel, et demandent des lieux de vie dignes, garants d'une sécurité également psychologique.

5. Une prise en compte personnalisée et plurielle de la santé y compris pour les situations les plus vulnérables

Celle-ci devrait respecter le parcours et la temporalité du jeune en s'appuyant sur les regards et l'expertise des différent-e-s professionnel-le-s impliqué-e-s. Elle devrait également prendre en compte les paramètres spécifiques aux RMNA – l'absence de figure parentale, le parcours migratoire difficile voire traumatisant, l'insécurité face à l'avenir, tout en favorisant la libre adhésion des jeunes aux soins et mesures de prévention qui leur sont proposées.

6. Une intégration avec la population

Afin de permettre la construction d'une identité positive et apaisée, il faudrait privilégier la construction d'un tissu de relations le plus inclusif possible leur permettant de sortir des espaces et lieux ne réunissant que d'autres RMNA ou d'autres personnes migrantes. Les possibilités de liens, à travers les projets associatifs, dans les quartiers et de collectifs doivent être renforcées et soutenues, notamment le dispositif des familles relais, qui offre un parrainage bénévole de jeunes mineur·e·s non accompagné·e·s.

7. Un environnement institutionnel cohérent et lisible

La création d'espaces d'information et de coordination intégrant également la société civile et les jeunes permettrait de pouvoir répondre au mieux aux besoins des jeunes et des enfants.

Cette analyse débouche sur les perspectives suivantes :

- Il est indispensable de mettre en place des espaces de participation pour les jeunes au sein de la société qui puissent prendre en compte les spécificités de ces jeunes. Les RMNA expriment fortement le besoin d'être vu·e·s et entendu·e·s, afin d'être pris·e·s en considération en tant qu'acteur, actrice et citoyen·ne.
- Le champ de tension actuel entre droit d'asile et droits de l'enfant peut être atténué par le développement d'un cadre légal et réglementaire traduisant et respectant les principes énoncés par la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment en matière de non-discrimination, d'intégration et de participation. Les travaux actuels sur la politique de l'enfance et de la jeunesse du canton de Genève constituent une piste intéressante pour un tel développement.
- Les jeunes doivent donc être associé·e·s aux mécanismes de coordination et de veille réunissant l'ensemble des acteurs et institutions contribuant à leur prise en compte, y compris la société civile.

Une partie des résultats du processus participatif mené avec les jeunes sera présentée dans le cadre de l'exposition « [Enfants Reporters](#) », organisée par l'Association 30 Ans de Droits de l'Enfant au quai Wilson, du 1^{er} au 31 octobre.

Le rapport complet est disponible en ligne sur le site de l'Etat de Genève et sur celui de [la HETS](#).

Titre du rapport

Vers une prise en compte holistique et dynamique des besoins des enfants et des jeunes migrant.e.s à Genève - Analyse des besoins des requérant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s (RMNA)

Auteur·e·s : Sylvia Garcia Delahaye, Jérôme Mabillard, Nicole Peccoud, Luca Decroux et Valérie Frossard

Contact

Géraldine Puig – Adjointe scientifique – Service communication :

geraldine.puig@hesge.ch

078 822 00 15

Photographie réalisée par des enfants mineurs non accompagnés dans le cadre d'un des ateliers participatifs. Suite aux échanges sur leurs besoins, les enfants ont élaboré des messages destinés aux responsables des institutions et aux responsables politiques.



- « Aidez-nous plus pour la santé ».
- « Changement de loi ».
- « Rassurez-nous ».
- « Rassurez-nous ».
- « Papiers ».
- « Je suis content de ce qu'on m'offre à Genève ».
- « Faites-nous confiance. Rassurez-nous ».